

# NEBULOUS TURBO®

Insecticide concentré au pyrèthre à utiliser en pulvérisation, nébulisation ou thermonébulisation.

Nébulous Turbo est utilisable en agriculture biologique conformément à la réglementation européenne en vigueur.

## Utilisation

NEBULOUS TURBO® agit aussi bien contre les insectes volants que rampants. À utiliser avec un nébulisateur pour un traitement plus rapide et plus homogène des volumes importants. Il est constitué de pyrèthre et de synergisant d'origine végétale.

NEBULOUS TURBO® est applicable, après dilution dans l'eau, en pulvérisation, particulièrement en ciblant les fentes et crevasses qui peuvent abriter les insectes. Il peut également s'utiliser en traitement de volume à l'aide de générateurs d'aérosols à froid de type "nébulisateur" ou à chaud de type thermonébulisateur.

NEBULOUS TURBO® est aussi applicable sur les surfaces des silos vides pour traiter les insectes des denrées stockées (*Rhizopertha dominica*, *Tribolium castaneum*)

## Méthodes d'application

Bien agiter avant emploi. NEBULOUS TURBO® se dilue avec de l'eau et s'emploie en pulvérisation, nébulisation ou thermonébulisation.

- **Nébulisation / Thermonébulisation** : 200 ml dans 500 ml d'eau pour 1000 m<sup>3</sup>.
- **Pulvérisation** : 100 ml dans 5 L d'eau pour 100 m<sup>2</sup>.

**Délai d'apparition de l'effet biocide** : immédiat.

## Précautions d'emploi

Laisser les lieux inoccupés jusqu'à ce que les surfaces traitées soient sèches (4H minimum), aérer largement avant de réoccuper les locaux. Ne pas pulvériser en présence d'aliments non protégés et exclure toute contamination de denrées stockées. Dans le cadre du traitement des silos vides respecter un délai de rentrée des grains de 14 jours.

Classification : TP 18 - Soumis à la loi Egalim.

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Produit réservé à un usage professionnel. Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.



### COMPOSITION

60 g/kg Extrait de *Chrysanthemum cinerariaefolium* produit avec un solvant hydrocarboné à partir de fleurs de *Tanacetum cinerariifolium* ouvertes et mures. (CAS 89997-63-7.) + synergisant végétal

### CIBLE

Insectes volants et rampants

### USAGES AUTORISÉS

Professionnel

### LIEUX D'UTILISATION

Tous types de locaux

### RÉFÉRENCE(S)

IN-PYR-93005 : 8/carton

FABRIQUÉ EN FRANCE



ATTENTION

ARMOSA SAS

209-217 Av de la République,  
Parc de la croisée, B1-B2  
93800 EPINAY SUR SEINE

T. 04.90.02.16.20

M. info-fr@armosa.eu W. www.armosa.eu

MAJJS020124

ARMOSA